



Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Commission Cycliste de la Haute-Garonne
10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS
Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44
Email : fsgt.31@free.fr - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

CLUB : **EMPALOT VELO CLUB**

Tel : 06.64.17.28.18

REGLEMENT EPREUVE CYCLISTE

NOM DE L'EPREUVE : **Challenge des Nocturnes CANDIE Acte 2**

DATE : Mercredi 26 juin 2019		LIEU : Circuit CANDIE			
LONGUEUR DU CIRCUIT : 850 mètres					
Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
<i>1ère</i>					
<i>2ème</i>	19h15	20h30	1h + 20 trs		Bouquets aux premiers
<i>3ème</i>	19h15	20h30	1h + 20 trs		
<i>4ème</i>	18h00	19h00	1h + 10 trs		Lots aux 3 premiers de chaque
<i>5ème</i>	18h00	19h00	1h + 10 trs		catégorie
<i>Féminines</i>	18h00	19h00	1h + 10 trs		Coupe + Lot à la première
<i>Cadets</i>	18h00	19h00	1h + 5 trs		Coupe + Lot au premier(e)

Remise des dossards (lieu) : **Circuit Candie Daniel Pesheur - Chemin de la Saudrune – 31100 Toulouse**

Itinéraire : par la rocade sortie Carrefour Portet, par la route de Seysses, par la zone Thibaud...

NB : Les 1ères catégories courent dans le peloton des 2èmes catégories et seront récompensés uniquement s'ils sont vainqueurs de la course. Le challenge du meilleur sprinteur ne se cumule pas en cas de victoire de la course, il sera attribué au 2^{ème} du challenge.

Epreuve ouverte et exclusivement réservée aux catégories renseignées ci-dessus, disputée sous le règlement cyclisme de la région Occitanie-Pyrénées et du règlement fédéral FSGT. Engagement 7€.

Observations : Epreuve spécifique au « Règlement du Challenge des Nocturnes »

Cadets ou Cadettes : 7m62 (50x14),

Braquets libres pour les autres catégories

Observations L'organisateur se réserve le droit à toutes modifications ou annulation en cas de force majeure.

Nombreuses primes en nature.

Challenge du meilleur Sprinteur pour chaque peloton sur 1 coureur.

Buvette et restauration sur place.

Parking et stationnement accès libre.